

Prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuelles au travail

Programme générique en date du 5 avril 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les équipes, c'est un travail nécessairement collectif. Dans cette formation, les stagiaires sont pleinement actif-ves dans la co-construction d'une culture inclusive commune.
Pré-requis	Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à la formation.
Objectifs généraux	<p>Comprendre les enjeux et impacts des violences et harcèlements sexistes et sexuelles (VHSS) afin de sensibiliser toute personne nouvellement arrivée dans le collectif de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chiffres • Les conséquences pour la personne, le collectif et l'employeur • Liens entre sexisme et VHSS • Sensibilisation au mécanisme des stéréotypes <p>Savoir repérer et nommer les différentes formes de VHSS afin de les signaler</p> <p>Définitions légales Cas pratiques et analyses Exemples et jurisprudence Co-construction d'un dispositif de signalement adapté et opérationnel Connaître les obligations de l'employeur afin de mettre en place des actions adaptées</p> <p>Prévention et affichage Dispositif de signalement (coordonnées de contact, personnes-clés, principe de protection des victimes et témoins)</p>
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une situation de violence sexiste ou sexuelle • Connaître le dispositif de signalement et ses modalités • Savoir agir en tant que victime, témoin ou confident-e
Public concerné	Collaborateur-ice de tout collectif de travail, entreprise ou association, tous secteurs.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Formation intra-entreprise. Un délai minimum de 30 jours calendaires est nécessaire entre la demande et la date de la première session.
Méthodes mobilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Quiz animé sous forme de challenge d'équipes, favorise la prise de parole et la cohésion d'équipe • Etudes de cas pratiques • Génération d'idées en sous-groupes pour favoriser la confiance et la prise de parole (co-construction du dispositif de signalement) • Co-création d'un support de restitution (poster, mémo etc). Aide les stagiaires à s'approprier le sujet et à le transmettre.
Ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de fiches contenant des définitions et des situations de VHSS, à afficher au fur et à mesure de la session, pour constituer un tableau final • Support de formation • Vidéo "Je tu ils nous vous elles"
Modalités d'organisation	<p>Formation en mixte, présentiel et distanciel, de 8 heures au total.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée en présentiel : 4 heures • Lieux de formation : local de l'entreprise cliente ou location à la charge de l'entreprise • Durée en distanciel : 2 heures x 2 sessions • Outils de connexion en distanciel, Google Meet ou BigBlueButton • Effectif : 12 à 24 stagiaires
Matériel pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel : Vidéoprojecteur et écran de projection, à fournir par l'entreprise cliente. • Distanciel : Lien de connexion à Google Meet ou BigBlueButton fourni par l'équipe pédagogique.
Modalités d'évaluation	<p>Avant l'entrée en formation (positionnement) : quiz en ligne</p> <p>Pendant la session de formation : études de cas et création d'un support d'appropriation du sujet par les stagiaires (poster, mémo etc.)</p> <p>En fin de session de formation : évaluation écrite</p> <p>Évaluation des impacts : questionnaire envoyé au client 3 mois après la formation</p>

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations

À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif**Tarif par stagiaire**

350 € HT (420 € TTC) Soit 50 € HT (60 € TTC) de l'heure

Tarif pour un groupe d'une même structure

2800 € HT (3360 € TTC) Soit 400 € HT (480 € TTC) de l'heure

Durée

7 heures

Intervenant(e)**Juliette Phuong**

Formatrice facilitatrice inclusivité et équité professionnelle

J'accompagne les collectifs de travail à agir contre les discriminations. Formée à la conduite du changement, je conçois et anime des parcours d'apprentissage et des animations ludiques.

J'interviens dans le contexte de l'emploi ou du travail en collectif, pour les sujets suivants :

- handicap et validisme
- sexisme et prévention des violences sexistes et sexuelles
- racisme du quotidien et micro agressions
- communication inclusive, accessibilité de l'information (Facile à lire et à comprendre) et sobriété éditoriale

Son CV

[https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/juliette-phuong/CV PHUONG site Coopaname mai 2026.pdf](https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/juliette-phuong/CV_PHUONG_site_Coopaname_mai_2026.pdf)

Site Web

<https://vumerci.fr>

Contenus

1. Débriefing du quiz de positionnement (réponses anonymisées)
2. Quiz connaissances générales (chiffres-clés, définitions)
3. Sexisme et violences sexuelles, quel rapport ? (sensibilisation aux stéréotypes de genre)
4. Que faire en tant que victime, témoin, confident-e ou manager ? (co-construction d'une démarche de signalement)
5. Débriefing de la session - évaluation de la formation
6. Évaluation des stagiaires - quiz